



Une vache et son veau. La Tora exige d'être sensible à cette image : on ne peut les abattre le même jour.

Respect de la vie animale

La vache, le veau et le nom divin

L'obligation de sanctifier le nom divin peut aller jusqu'à donner sa vie.

Cette prescription est située dans la Tora à un endroit où on ne l'attend pas: dans un passage traitant des lois relatives aux animaux.

ויקרא פרק כב'

^כ וַיְדַבֵּר ה', אֶל-מֹשֶׁה לֵאמֹר.

^{כז} שׁוֹר אוֹ-כֶשֶׁב אוֹ-עִז כִּי יוֹלַד, וְהָיָה שִׁבְעַת יָמִים תַּחַת אִמּוֹ; וּמִיּוֹם הַשְּׁמִינִי, וְהִלָּאָה, יִרְצָה, לְקַרְבַּן אֲשֶׁה לָהּ.^{כח} וְשׁוֹר, אוֹ-שֶׂה--אֶתּוֹ וְאֶת-בְּנוֹ, לֹא תִשְׁחַטּוּ בַיּוֹם אֶחָד.^{כט} וְכִי-תִזְבְּחוּ זֶבַח-תּוֹדָה, לַה'--לְרִצְוֹנְכֶם, תִּזְבְּחוּ.^ל בַּיּוֹם הַהוּא יֵאָכֵל, לֹא-תוֹתִירוּ מִמֶּנּוּ עַד-בֹּקֶר: אָנִי, ה'!^{לא} וּשְׁמֵרְתֶם, מִצְוֹתַי, וְעִשִּׂיתֶם, אֲתֶם: אָנִי, ה'.^{לב} וְלֹא תַחֲלִלוּ, אֶת-שֵׁם קִדְשִׁי, וְנִקְדַּשְׁתִּי, בְּתוֹךְ בְּנֵי יִשְׂרָאֵל: אָנִי ה', מִקְדָּשְׁכֶם.^{לג} הַמוֹצִיא אֶתְכֶם מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם, לִהְיוֹת לְכֶם לֵאלֹהִים: אָנִי, ה'.

Lévitique chapitre 22

²⁶ L'Éternel parla à Moïse en ces termes:

²⁷ "Lorsqu'un veau, un agneau ou un chevreau vient de naître, il doit rester sept jours auprès de sa mère; à partir du huitième jour seulement, il sera propre à être offert en sacrifice à l'Éternel.

²⁸ Grosse ou menue bête, vous n'égorgerez point l'animal avec son petit le même jour.

²⁹ Quand vous ferez un sacrifice de reconnaissance à l'Éternel, faites ce sacrifice de manière à être agréés.³⁰ Il devra être consommé le jour même, vous n'en laisserez rien pour le lendemain: je suis l'Éternel.³¹ Gardez mes commandements et pratiquez-les: je suis l'Éternel.

³² Ne déshonorez point mon saint nom, afin que je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël, moi, l'Éternel, qui vous sanctifie,

³³ qui vous ai fait sortir du pays d'Égypte pour devenir votre Dieu: je suis l'Éternel."